



TENNIS

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2023-2024

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Tennis

Florence ALIX-GRAVELLIER (Vice-Présidente)

Marine PIRIOU (Direction du développement des pratiques, du tennis loisir & de l'inclusion)

François DUPORT (Direction technique nationale)

Membres FF Sport U

Dominique DERVILLE (Université Sorbonne Paris Nord)

Stéphane BOUTILLIER (Université Dauphine PSL)

Romain FLEURET (INSA Lyon)

Xavier BAGUELIN (Directeur national adjoint)

Invités :

Saoud ZAMAN (Référént Padel FFT) ou **Alain SOLVES**

Capitaine équipe de France universitaire :

Charles-Antoine BREZAC (FFT)

Entraîneur National Universitaire :

Rémi BARBARIN (Université Bordeaux)

Dates des championnats

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des résultats et candidatures d'arbitres	Barrages
CFU Individuel	19-20-21 juin 2024 La Grande-Motte (Occitanie)	10 mai 2024 CMN de qualification le 15 mai 2024	–
CFU Par équipes	28-29 mars 2024 Grenoble (AURA)	1^{er} février 2024 CMN de qualification le 02 février 2024	8 février 2024
CFE Par équipes	03 - 04 avril 2024 Lyon (AuRA)	01 mars 2024	–

HOMOLOGATION DES ÉPREUVES, RÉFÉRENTS FFT DU TENNIS UNIVERSITAIRE DANS LES LIGUES

1 - GÉNÉRALITÉS

L'ensemble des rencontres de tennis disputées dans le cadre des championnats FF Sport U doit faire l'objet d'homologations par la FFT. La demande doit en être faite, au moins 1 mois avant le début des championnats, au moyen des imprimés normalisés.

- Pour les championnats individuels : pas de changement
- Pour les championnats par équipes : par demande centralisée de la FF Sport U à la FFT.

Dans toutes les rencontres, la présentation de la licence FFT sera obligatoire.

Nouveau service de la FFT : possibilité de prendre une licence FFT « type W » sur internet <https://mon-espace-tennis.fft.fr/licence-en-ligne> : « la licence prise en ligne » (plus d'adhésion obligatoire en club).

2 - TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le retour des résultats à la FF Sport U est organisé comme suit :

- **Championnats individuels** : saisie dans l'AEI/MOJA par le juge-arbitre. Les demandes de qualifications et tableaux complets seront transmis par les ligues à la FF Sport U dès achèvement des phases de qualifications N1, N2, N3 et au plus tard le **vendredi 10 mai 2024**.
- **Depuis la saison 2018-2019 : Championnats par équipes seulement** :
 - Les responsables compétition/classement des inter-ligues, désignés par la FFSU, effectuent la saisie en ligne des matchs des joueurs. Cette saisie permettra la remontée automatique des résultats individuels des joueurs dans leur palmarès.
 - Seules les personnes habilitées par la FFSU pourront effectuer cette saisie grâce à une connexion sécurisée.
 - Les feuilles de match devront toutes être conservées, la saisie en ligne n'étant pas la saisie des rencontres par équipes, mais des résultats individuels de chaque joueur.

- Toutes les feuilles de match par équipe sont à conserver dans les Ligues Régionales du Sport Universitaire ou à la FF Sport U. Utilisation de feuilles pré-remplies (format excel) **lisiblement et correctement renseignées avec le N° d'homologation FFT de l'inter-ligues**, les classements et numéros de licences FFT.
- Le délégué FF Sport U ou le juge arbitre de la rencontre est chargé du retour de l'original de la feuille de match **sous 48h** au responsable compétition/classement, **pour tous les niveaux**. Les responsables compétition/classement des conférences sont chargés de transmettre ces feuilles à la FF Sport U dès la fin des championnats de d'inter-ligues, de Ligues ou de sites de Ligues.

3 - RÉFÉRENTS DE LIGUES FFT DU TENNIS UNIVERSITAIRE

Les référents universitaires désignés au sein de chaque ligue FFT (voir liste auprès des ligues régionales du sport U) ont pour mission d'apporter leur concours au développement du tennis universitaire et à la recherche de solutions à toutes difficultés rencontrées au plan local (installations-homologations-licences FFT-etc.)

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS - TROPHÉES BNP PARIBAS

- **Championnat de France Nationale 1 (- 2/6 et mieux) JG et JF**
- **Championnat de France Nationale 2 (de 4/6 à 0) JG et JF**
- **Championnat de France Nationale 3 (de NC à 5/6) JG et JF**

Les épreuves de sites, de sites regroupés ou de ligue sont qualificatives pour la phase finale.

Nota : les classements retenus pour la qualification à un tableau sont ceux en vigueur à l'inscription **initiale** au championnat.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

19-20-21 juin 2024
LA GRANDE-MOTTE (Occitanie)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le classement FFT est « mensuel » depuis décembre 2017.

Ainsi,

- CFU Phase qualificatives :
 - Lors de l'inscription initiale dans le CFU individuel, le classement retenu pour la qualification dans un tableau (N1, N2 et N3) sera celui en vigueur à la date de clôture des inscriptions.
 - Le joueur/la joueuse qui a débuté dans un tableau (N1, N2 ou N3) terminera le championnat dans ce tableau quel que soit son/ses nouveau(x) classement(s).
 - Ex. : joueur classé à 15 en janvier, s'inscrit dans le N3, passe 5/6 en mars puis 4/6 en mai, il terminera le CFU en N3.
- CFU Phase finale :
 - Le tableau final sera constitué avec les classements en cours à la date de constitution du tableau.

- Au premier tour, en N1, deux joueurs d'une même ligue ne peuvent se rencontrer.
- Au premier tour, en N2 et N3, deux joueurs d'un même site (ex : académie) ne peuvent se rencontrer.

Format des matchs :

N1 :

Les rencontres se déroulent selon le format 2 jusqu'aux 1/8 de finales (inclus) puis au format 1 à partir des 1/4 de finales.

N2 et N3 :

L'ensemble des rencontres se déroulent au format 2.

Rappels :

Format 1 : 2 sets gagnants avec jeu décisif appliqué à 6 jeux partout dans tous les sets.

Format 2 : 2 sets à 6 jeux avec jeu décisif à 6/6 et Super jeu décisif en 10 points au 3^{ème} set.

Le Juge arbitre peut proposer un autre format homologué afin de s'adapter à des conditions exceptionnelles (canicule, pluie, ...). Le DNA et/ou les membres de la CMN présents sur site doivent valider la proposition.

Phase régionale :

Chaque participant est invité à vérifier les dates d'engagement auprès de sa Ligue. Il est impératif que les tableaux N1, N2 et N3 soient distincts et menés respectivement à leur terme.

Date limite de retour à la FF Sport U des résultats académiques et demandes de qualification pour les Finales : **vendredi 10 mai 2024.**

Les Ligues Régionales du Sport U transmettront pour cette date :

- Les tableaux complets JF et JG au format standardisé
- Les demandes de qualification sur résultats, directe ou exceptionnelle

La liste des joueurs qualifiés (ainsi qu'une liste complémentaire officielle) pour les finales nationales sera publiée sur le site www.sport-u.com à partir **jeudi 16 mai 2024.**

Phase nationale :

Surface de jeu : Green Set

Finales individuelles sur qualifications

Tournoi de doubles Messieurs-Dames-Mixtes inscriptions sur place - (2 sets de 4 jeux, pas d'avantage + super jeu décisif) - tableaux à entrées échelonnées à partir du mardi après-midi.

Balles :

- Les finales se joueront avec des **balles Wilson, fournisseur officiel de la FF Sport U.**
- Référence : WRT116400 Balles de tennis Roland Garros All Court.
- Des changements de balles peuvent avoir lieu à l'appréciation du juge-arbitre selon les conditions de jeu.

Coaching :

- Le coaching est autorisé
- Le coaching doit être réalisé par une personne titulaire d'une licence FFSU ou FFT : coach, enseignant, étudiant ou entraîneur
- Cette personne doit être annoncée avant le match
- Le changement de coach ne peut avoir lieu qu'entre les sets

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS D'INTER-LIGUES

Vendredi 10 mai 2024
Contact : croux@sport-u.com

NOUVEAUTÉ 2023-2024

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Qualification N1 :

- Les phases qualificatives ne sont pas obligatoires en N1.
- Les étudiants peuvent s'inscrire directement pour ce Championnat.
- Ils doivent pour cela respecter les critères de classement au moment de l'inscription au Championnat régionale (-2/6 et mieux).
- L'inscription au niveau régionale est obligatoire pour participer à la phase nationale.

Qualification N2 :

- Classement maximum (0) à la date de début du championnat de ligue qualificatif.
- Chaque site de Ligue organisant un championnat pourra prétendre à un qualifié JG et JF.
- La commission mixte nationale décidera des qualifications supplémentaires en fonction de la densité et du niveau des compétitions académiques dans la limite des quotas suivants :
 - N2 féminine : 32 participantes
 - N2 masculine : 32 participants
- En fonction de la densité des engagements et de la géographie de chaque territoire, les ligues régionales du Sport U sont invitées à proposer la formule la mieux adaptée pour organiser les modalités de qualifications (ex : championnat de sites (ex : Académies), de sites regroupés ou de ligues)

Qualification N3 :

- Classement maximum (5/6) à la date de début du championnat de site (académique) qualificatif.
- Chaque site organisant un championnat pourra prétendre à un qualifié JG et JF sous réserve d'un classement minimum de 15/2 Femmes et 15/1 Hommes.
- La commission mixte nationale décidera des qualifications supplémentaires en fonction de la densité et du niveau des compétitions académiques dans la limite des quotas suivants :
 - N3 féminine : 24 participantes
 - N3 masculine : 32 participants

- En fonction de la densité des engagements et de la géographie de chaque territoire, les ligues régionales du Sport U sont invitées à proposer la formule la mieux adaptée pour organiser les modalités de qualifications de championnat de sites, de sites regroupés ou de ligues.

Rappel : Aucune Qualification Exceptionnelle ne sera accordée en Nationale 3.

ÉPREUVES PROMOTIONNELLES « NON-CLASSÉS/4^{ème} série »

La CMN incite fortement les Ligues Régionales du Sport U à développer des épreuves promotionnelles à destination des non-classés/4^{ème} série. Ces épreuves peuvent se dérouler sur une ou plusieurs dates. Chaque participant doit pouvoir disputer plusieurs matchs grâce à l'application d'un format de jeu court (cf. formule TMC de la FFT).

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES PAR ÉQUIPES - TROPHÉE BNP PARIBAS

Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues :

- **Ile de France** : Ile de France
- **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
- **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
- **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
- **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

Trois compétitions distinctes seront organisées :

- **Un Championnat de France par équipes Garçons (4 par équipes)**
- **Un Championnat de France par équipes Filles (3 par équipes)**
- **Un Championnat de France par équipes Mixtes (2 Garçons et 2 Filles)**

Chaque championnat peut comporter **3 phases** :

- Championnat d'académie
- Phase d'inter-ligues
- Phase nationale (1/4 de finale et CFU)

Si la phase d'académie ne peut être organisée, **les équipes participent directement à la phase d'inter-ligues.**

Nota : chaque équipe est inscrite sous forme de liste nominative **dans un seul de ces 3 championnats**. Ces 3 compétitions étant réputées distinctes, un(e) joueur/joueuse inscrit(e) sur la liste d'engagement d'une équipe **ne peut en aucun cas jouer dans une autre équipe d'un autre championnat.**

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

28-29 mars 2024
GRENOBLE (Auvergne Rhône-Alpes)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A. Format des rencontres

Les rencontres se disputent en 3 matchs : **2 simples + 1 double**. Tous les matchs doivent être disputés

- CFU Garçons : 1 double Garçons, 2 simples Garçons (4 joueurs mini)
- CFU Filles : 1 double Filles, 2 simples Filles (3 joueuses mini)
- CFU Mixte : **1 double Mixte**, 1 simple Filles, 1 simple Garçons (**2 joueurs et 2 joueuses - pas le droit de doubler**),

Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S.
Aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée.

La composition d'équipe est déterminée et transmise au juge arbitre avant le début du 1er match.

Le jour de la rencontre, la feuille de composition sur le terrain des équipes tient compte du classement FFT en vigueur.

CFU Garçons :

Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Garçon, simple n° 2 puis simple n° 1

- Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match

CFU Filles :

Double et si possible un simple simultanément puis dernier simple ou dans l'ordre suivant : double, simple n°2 puis simple n°1

- Si la composition est de 3 joueuses, une des joueuses est autorisée à jouer un simple et le double.
- Si la composition est de 4 joueuses, chaque joueuse disputera alors au maximum un match.

CFU Mixte :

- Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Mixte, simple filles puis simple garçons
- Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match

Les joueurs de simple sont désignés par ordre de force (suivant leur classement FFT en vigueur). Simple n° 1 égal ou supérieur au simple n°2. La composition du double est libre, les joueurs peuvent être mieux classés que les joueurs de simple.

B. Déroulement des matchs

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants.

CFU Filles, CFU Garçons et CFU Mixte :

- Simple : application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets, règle de l'avantage (format 1)
- Double : **Format 4 : 2 sets gagnants avec jeu décisif à 6/6, pas d'avantage à tous les jeux. 3^{ème} set remplacé par un super jeu décisif en 10 points (2 points d'écart).**

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque **Wilson**, ainsi que la feuille de match sont fournis par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre.

Des changements de balles peuvent avoir lieu à l'appréciation du juge-arbitre selon les conditions de jeu.

C. Règlement disciplinaire

Forfait :

Est déclarée forfait :

- Toute équipe incomplète sur le terrain (cf. composition mini dans chaque CFU - rappel ci-dessous)
- Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Rappel des compositions minimales :

- *Chaque équipe du CFU Garçons est composée au minimum de 4 joueurs*
- *Chaque équipe du CFU filles est composée au minimum de 3 joueuses*
- *Chaque équipe du CFU Mixte est composée au minimum de 2 joueuses et de 2 joueurs*

Commission des litiges :

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

D. Engagements :

Engagement initial :

Les équipes procéderont à un **engagement initial** au sein de chaque inter-ligues.

Aucune équipe ne pourra accéder en phase nationale sans avoir participé à une phase qualificative.

Ces phases qualificatives peuvent se dérouler sur toutes les surfaces.

Découpage des inter-ligues (cf. page 10).

Si une AS présente 2 équipes dans le même championnat, à la date d'inscription, le meilleur joueur (JG-JF) de l'équipe 2 ne peut être mieux classé que le moins bien classé engagé de l'équipe 1. Aucun des joueurs de l'équipe 1 ne peut disputer de rencontres avec l'équipe 2, y compris si l'équipe 1 est éliminée.

Les classements pris en compte pour le calcul du poids d'équipe seront ceux en vigueur à cette date (poids établi sur 4 joueurs en JG-Mixte, 3 en JF). Les compositions d'équipes demeurent inchangées durant toute la phase qualificative quelles que soient les évolutions des classements individuels.

A l'issue de la phase d'inter-ligues, les équipes retenues en ¼ de finale nationale auront la possibilité d'inclure au maximum un.e nouveau/nouvelle joueur.se n'ayant pu participer à la phase d'inter-ligues.

Engagement définitif :

Engagement définitif en phase nationale (et retour des résultats des inter-ligues) : jeudi **01 février 2024** (le classement FFT pris en compte sera celui en vigueur au moment de la constitution du tableau).

E. Remplacements :

Tout remplacement ou complément au sein d'une équipe ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche d'engagement, initiale pour les conférences, définitive pour la phase nationale.

RAPPEL IMPORTANT : dans le cas où une AS présente des équipes dans plusieurs championnats, aucun(e) joueur(se) figurant sur une liste d'engagement ne pourra intégrer un autre championnat quel que soit son classement et le résultat des autres championnats.

F. Phases Nationales (¼, ½ et finales) :

- Date des ¼ de finales : **jeudi 08 février 2024.**
- Le « dur » sera à privilégier pour les ¼ de finales (sans obligation).
- Dates des CFU (Mixte, Garçons et Filles) à 4 équipes : **28-29 mars 2024** à Grenoble.
- Surface de jeu du CFU Mixte : « dur »
- Surface de jeu des CFU Garçons et Filles : « dur »

Equipes qualifiées :

Les 5 équipes classées 1ères des phases de conférence ainsi que 3 équipes supplémentaires selon la densité et le niveau de leur conférence seront retenues pour l'élaboration du tableau final (dernier classement FFT en vigueur). Les classements retenus seront ceux en vigueur à la date d'établissement du tableau.

1/4 de finales et implantations :

Les équipes seront opposées au sein d'un **tableau de 1/4 de finales**.

Les listes d'engagements et les tableaux devront être consultés par les équipes sur le site www.sport-u.com à partir du **vendredi 02 février 2024**.

Les 4 premières équipes d'inter-ligues ayant le meilleur poids d'équipe accueilleront les barrages des 1/4 de finales.

Les têtes de série sont définies comme suit :

- Tête de série n°1 : vainqueur avec le 1^{er} poids d'équipe
- Tête de série n°2 : vainqueur avec le 2^{ème} poids d'équipe
- Tête de série n°3 : vainqueur avec le 3^{ème} poids d'équipe
- Tête de série n°4 : vainqueur avec le 4^{ème} poids d'équipe
- Tête de série n°5 : vainqueur avec le 5^{ème} poids d'équipe
- Tête de série n°6 : équipe repêchée avec le 1^{er} poids d'équipe
- Tête de série n°7 : équipe repêchée avec le 2^{ème} poids d'équipe
- Tête de série n°8 : équipe repêchée avec le 3^{ème} poids d'équipe

Les 1/4 de finale sont répartis dans l'ordre suivant :

- 1 VS 8
- 2 VS 7
- 3 VS 6
- 4 VS 5

Les 4 premières têtes de série accueillent le barrage.

Deux équipes d'une même inter-ligues ne pouvant pas se rencontrer en 1/4 de finale, si 1 et 8 sont dans la même inter-ligues alors 1 rencontrera 7.

Le site d'accueil est responsable de l'organisation de la rencontre et désigne un juge-arbitre de niveau JAE 2 minimum. Il pourra se mettre en contact avec la ligue FFT de tennis pour obtenir la liste officielle des JAE 2.

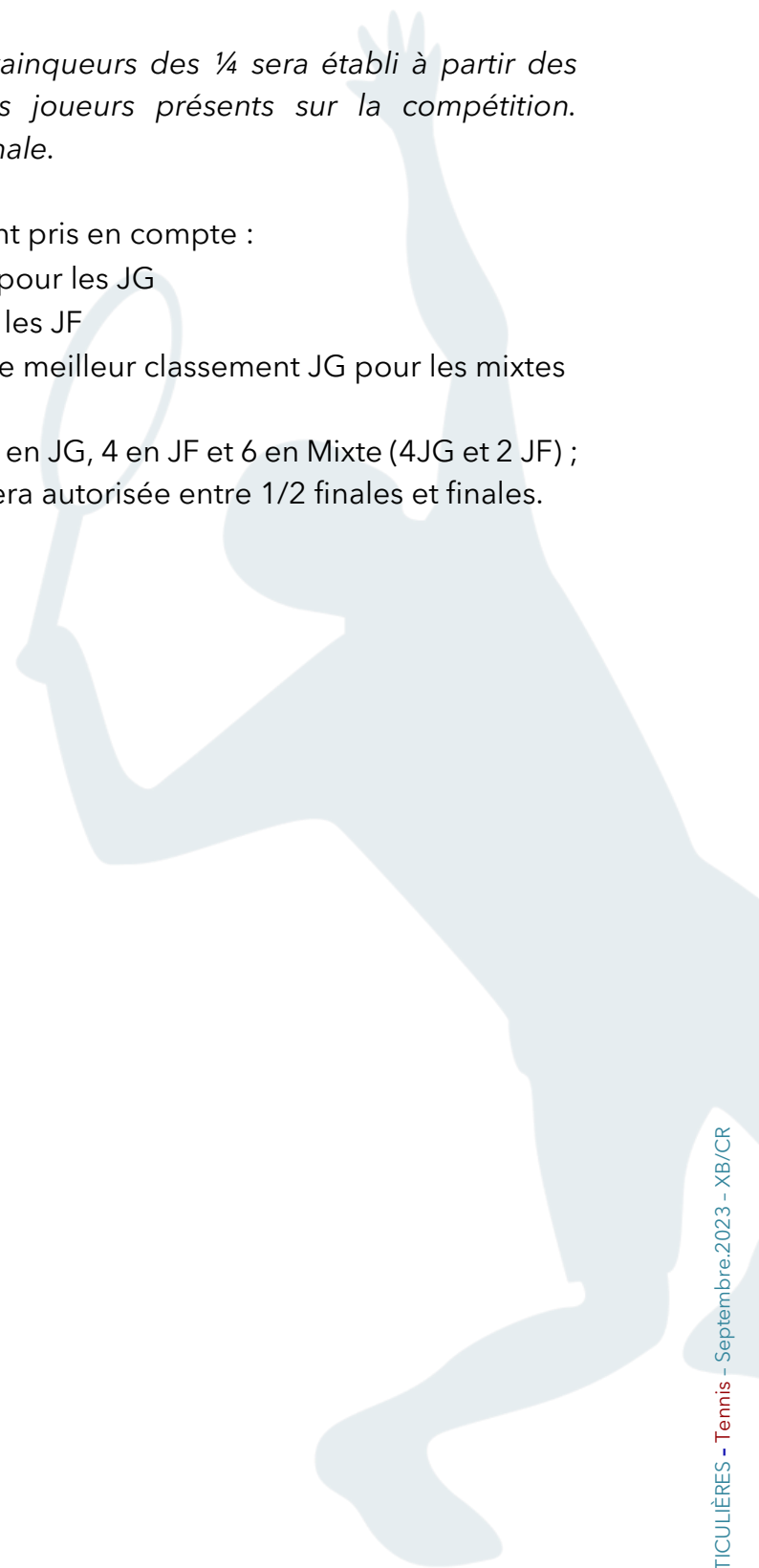
CFU (1/2 et finales) :

Un nouveau tableau comprenant les 4 vainqueurs des ¼ sera établi à partir des classements des 4 (3 en JF) meilleurs joueurs présents sur la compétition. Classements en vigueur au jour de la ½ finale.

En cas d'égalité de poids d'équipe, seront pris en compte :

- Les 2 meilleurs classements pour les JG
- Le meilleur classement pour les JF
- Le meilleur classement JF+ le meilleur classement JG pour les mixtes

Les équipes pourront être complétées à 5 en JG, 4 en JF et 6 en Mixte (4JG et 2 JF) ; une composition différente de l'équipe sera autorisée entre 1/2 finales et finales.



CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLE PAR EQUIPES

Pour la saison 2023-2024 la FFSU et la FFT s'associent pour créer un Championnat de France Ecoles par équipes mixtes.

Ce Championnat peut comporter 3 phases :

- Championnat d'académie
- Phase d'inter-ligues
- Phase nationale (CFE)

Si la phase d'académie ne peut être organisée, les équipes participent directement à la phase d'inter-ligues.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

3-4 avril 2024
LYON (Auvergne Rhône-Alpes)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le CFE est un championnat à 8 équipes mixtes

A. Composition des équipes :

- 2 garçons et 2 filles :
 - 3 joueurs minimum : 2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon
 - 6 joueurs maximum : 3 garçons et 3 filles ou 2 garçons et 4 filles ou 4 garçons et 2 filles
- Une composition différente sera autorisée entre les différents tours.
- Classements compris entre NC et 5/6

1 seul joueur peut doubler, peu importe le sexe.

Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S. Aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée.

La composition d'équipe est déterminée et transmise au juge arbitre avant le début du 1er match.

Le jour de la rencontre, la feuille de composition sur le terrain des équipes tient compte du classement FFT en vigueur.

B. Format des rencontres :

Les rencontres se disputent en 3 matchs :

- 1 simple garçon
- 1 simple dame
- 1 double mixte

Les 3 matchs se jouent sur le même terrain dans l'ordre suivant :

- Double mixte
- Simple garçon
- Simple dame

Les 2 simples peuvent se jouer simultanément.

Tous les matchs doivent être disputés.

Jour 1 :

- ¼ de finale le matin et ½ finale l'après-midi (haute et basse)
- **Format 3 FFT** : 2 sets gagnant à 4 jeux, points décisifs à tous les jeux (NOAD) avec jeu décisif à 4/4 (Tie break à 7 pts), 3^{ème} set : super jeu décisif en 10 points (2 points d'écart).

Jour 2 :

- Finales (hautes et basses)
- **Format 2 FFT** : 2 sets gagnant avec jeu décisif à 6/6, règle de l'avantage, 3^{ème} set remplacé par un jeu décisif en 10 points (2 points d'écart).

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque Wilson, ainsi que la feuille de match sont fournis par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre. Des changements de balles peuvent avoir lieu à l'appréciation du juge-arbitre selon les conditions de jeu.

C. Constitution du tableau du CFE :

Un tableau comprenant les 8 équipes qualifiées sera établi à partir des classements des 3 meilleurs joueurs présents sur la compétition le jour du Championnat de France (2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon).

En cas d'égalité de poids d'équipes le meilleur classement féminin et le meilleur classement masculin seront pris en compte.

D. Règlement disciplinaire :

Forfait :

Est déclarée forfait :

- Toute équipe incomplète sur le terrain (cf. composition mini dans chaque CFE - rappel ci-dessus)
- Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Commission des litiges :

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

E. Remplacement :

Tout remplacement ou complément au sein d'une équipe ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche d'engagement, initiale pour les inter-ligues, définitive pour la phase nationale.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS D'INTER-LIGUES

1^{er} mars 2024

Contact : croux@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

A. Engagement initial (phase qualificative) :

Les équipes procéderont à un **engagement initial** au sein de chaque inter-ligues.

Aucune équipe ne pourra accéder en phase nationale sans avoir participé à une phase qualificative.

Ces phases qualificatives peuvent se dérouler sur toutes les surfaces.

Découpage des inter-ligues :

- **Ile de France** : Ile de France
- **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
- **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
- **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
- **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie

Si une AS présente 2 équipes dans le même championnat, à la date d'inscription, le meilleur joueur (JG-JF) de l'équipe 2 ne peut être mieux classé que le moins bien classé engagé de l'équipe 1. Aucun des joueurs de l'équipe 1 ne peut disputer de rencontres avec l'équipe 2, y compris si l'équipe 1 est éliminée.

Les classements pris en compte pour le calcul du poids d'équipe seront ceux en vigueur à cette date (poids établi sur 3 joueurs : 2 garçons et 1 fille ou 2 filles et 1 garçon). Les compositions d'équipes demeurent inchangées durant toute la phase qualificative quelles que soient les évolutions des classements individuels.

A l'issue de la phase d'inter-ligues, les équipes retenues pour le Championnat de France des Ecoles auront la possibilité d'inclure au maximum un.e. nouveau/nouvelle joueur.se n'ayant pu participer à la phase d'inter-ligues.

B. Engagement final (Championnat de France) :

A l'issue des phases qualificatives 8 équipes seront qualifiées au Championnat de France des Ecoles.

Les 8 quotas sont répartis de la manière suivante :

- 5 quotas pour les 5 vainqueurs des inter-ligues
- 1 quota est reversé à l'inter-ligues organisatrice.
- 2 quotas sont attribués aux seconds des inter-ligues les plus denses (nombre d'inscrits par inter-ligues).

Lors de la remontée des résultats des inter-ligues les référents de ces dernières devront remonter à la direction nationale l'ensemble des tableaux de leur championnat d'inter-ligues.

Important : il est impossible pour l'inter-ligues organisatrice de cumuler un quota organisateur et un quota attribué à un second.

FORMATION ARBITRAGE

La FF Sport U et la FFT affirment leur volonté d'engager des actions de formation d'arbitres universitaires réalisées conjointement par les sites de ligue, les ligues régionales du Sport U et les comités partenaires du sport universitaire.

Une formation sera mise en place en 2024 avec validation « pratique » lors du CFU individuel pour validation terminale, en fonction des niveaux requis.

Chaque ligue organisatrice d'un championnat (CFU ou CFE) doit proposer une formation arbitrage en amont de la compétition pour une validation du CUA2 ou CUA3 lors du championnat.

Les candidatures devront parvenir à la FF Sport U **pour le vendredi 10 mai 2024.**

CNUT

Cinq Centres Nationaux Universitaires de Tennis, gérés par la FFT en coordination avec la FF Sport U et les établissements universitaires, offrent un dispositif et des aménagements permettant de concilier études supérieures et pratique sportive de haut niveau. Ils accueillent des étudiant(e)s d'un **classement minimum de 0**, quelle que soit leur ligue d'origine.

LIGUE CNUT	Coordonnateur CNUT : Prénom NOM Mail
NOUVELLE AQUITAINE CNUT de Bordeaux	Xavier NIVELAIS xnivelais@fft.fr
GRAND-EST CNUT de Nancy- Strasbourg	Stéphane HEYD stephane.heyd@fft.fr
	François ERRARD ferrard@fft.fr
AUVERGNE RHÔNE-ALPES CNUT de Grenoble	Pierre LACOUR pierre.lacour@fft.fr
HAUTS DE France CNUT de Lille	Jacques BOUCHER Jacques.boucher@fft.fr
NORMANDIE CNUT de Rouen	Bruno JACQUOTTET jacquottet@wanadoo.fr

PROGRAMME INTERNATIONAL

2 - EUSA CHAMPIONNAT D'EUROPE DES UNIVERSITÉS

Les équipes, féminine et masculine, championnes et vice-championnes de France universitaires 2024 se verront proposer de participer aux Championnats d'Europe Universitaires (EUC) 2025 qui se dérouleront à COIMBRA au PORTUGAL (du 29 juin au 5 juillet 2025).

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (75 € par jour et par personne*). Une aide de 300€* par athlète sera accordée par la FF Sport U aux équipes championnes de France 2024.

Toutes informations sur le site <http://www.eusa.eu>

*sous réserve de modification

3 - MASTER'U BNP PARIBAS

La 16^{ème} édition du Master U se déroulera à Honfleur (Normandie) du 1^{er} au 3 décembre 2023. Cette épreuve à la formule mixte et originale, accueillera 8 collectifs nationaux où chaque équipe présente 3 JF et 3 JG pour disputer 7 matchs par rencontre : 2 Simples Messieurs - 2 Simples Dames - 1 Double Messieurs - 1 Double Dames - 1 Double Mixte.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

